

Le collectif Soulager mais pas tuer appelle à la pédagogie, à l'engagement et à la résistance contre l'euthanasie

Le collectif ***Soulager mais pas tuer*** qui rassemble professionnels de santé et usagers de la Santé, après avoir suivi le débat qui s'est tenu à l'Assemblée nationale ce jeudi 8 avril, **demeure mobilisé contre toute tentative de légalisation de l'euthanasie**, au nom d'une prétendue "liberté de choisir sa mort" **qui vide de son sens la vraie liberté, et annule la solidarité véritable.**

Si ***Soulager mais pas tuer*** salue l'échec de cette proposition de loi, il reste insatisfait et déçu par **le caractère biaisé d'une bonne partie du débat parlementaire** : ce dernier dénote en effet **une grande ignorance de nombre de députés sur la réalité des situations de fin de vie**, et sur les moyens disponibles pour accompagner et soulager les patients en difficulté. Le **prétendu modèle belge qui ne cesse de dériver** depuis sa loi originelle n'est en rien digne d'être imité.

Pour le collectif, qui avait rendu public, ce jour-même un appel de **Philippe Pozzo di Borgo**, qui le parraine, **"N'abolissez pas ma vie !"**, la suppression de l'interdit de tuer dans la relation médecins-patients représenterait **un basculement radical et briserait la confiance entre soignants et soignés**. Ce basculement entrerait en totale contradiction avec les immenses progrès déjà réalisés en termes de **lutte contre la douleur** et d'accompagnement, et qui doivent se poursuivre.

Le collectif ***Soulager mais pas tuer*** demande au gouvernement français de **mettre en œuvre sans délai le plan de développement des soins palliatifs tardivement annoncé** et de revenir sur sa décision de reporter sine die la loi grand âge et autonomie déjà trop attendue.

De son côté, ***Soulager mais pas tuer*** entreprend, dans tous les départements, un travail de pédagogie visant à expliciter, pour les Français, **le véritable sens des soins palliatifs et montrer l'incompatibilité de leur philosophie avec celle de l'euthanasie**, en s'appuyant sur les dérives dénoncées par de nombreuses instances dans les rares pays qui ont cru pouvoir lever l'interdit de tuer.

L'heure est à la mobilisation contre les tentatives de légalisation de l'euthanasie mais aussi à l'engagement pour qu'**aucune personne âgée, malade, en situation de handicap, ne se sente abandonnée ou indigne de vivre**, au point de concevoir l'administration de la mort comme solution obligée à sa détresse.

[Contact presse](#)

[Mathilde 07 56 92 68 30](#)

[07 56 92 68 30](tel:0756926830)
presse@soulagermaispastuer.org